

Atelier du RAPAC, 29 sept-2 oct 2008, Sao Tome e Principe
Concilier les priorités de conservation des aires protégées et de
développement local : leçons apprises, expériences et perspectives
en Afrique Centrale

Conservation de la biodiversité **en Afrique centrale:**

Y a-t-il une place pour des incitations
économiques à l'échelle locale ?

Guillaume Lescuyer,
CIRAD/CIFOR Yaoundé
lescuyer@cirad.fr



1. Contexte: l'extension des aires protégées

- Un nombre croissant d'aires protégées en Afrique centrale, avec la biodiversité comme credo
- Des financements internationaux qui ne tarissent pas, avec des capacités humaines et matérielles accrues
- Un cadre légal relativement adéquat
- Beaucoup de ces AP restreignent fortement les usages traditionnels
- Usages autorisés dans les parcs nationaux au Gabon: conservation, éco-tourisme, science, pêche traditionnelle (à certains endroits)
- Quels avantages des AP pour les acteurs locaux ?

Les bénéfices attendus de l'espace couvert par le PNI

- Scénario «avec PNI»

- Éco-tourisme
- Séquestration de carbone
- Ressources génétiques
- Valeur de non-usage

- Scénario «sans PNI»

- Chasse, pêche, cueillette
- Exploitation forestière
- Ressources génétiques

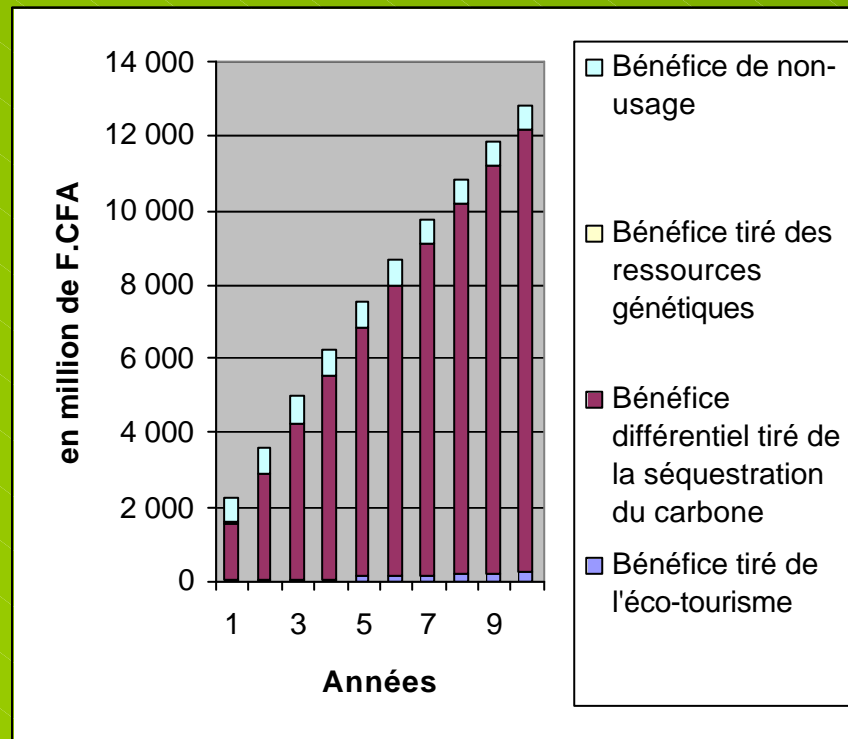
Hypothèses de calcul:

- un horizon temporel de 10 ans
- un taux d'actualisation de 12%
- une analyse économique

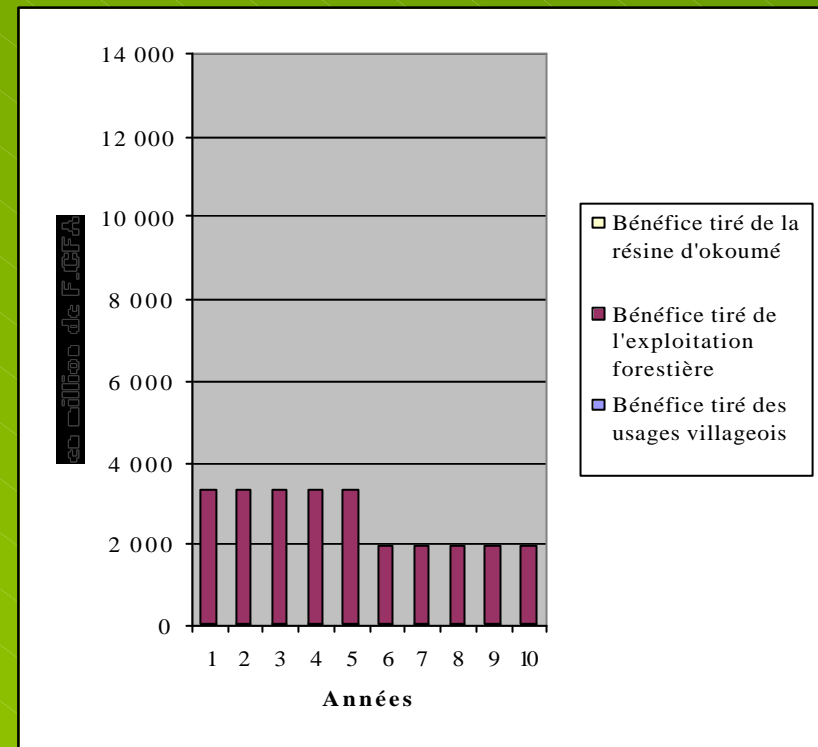


Comparaison des résultats

- Somme des bénéfices du scénario «avec PNI»

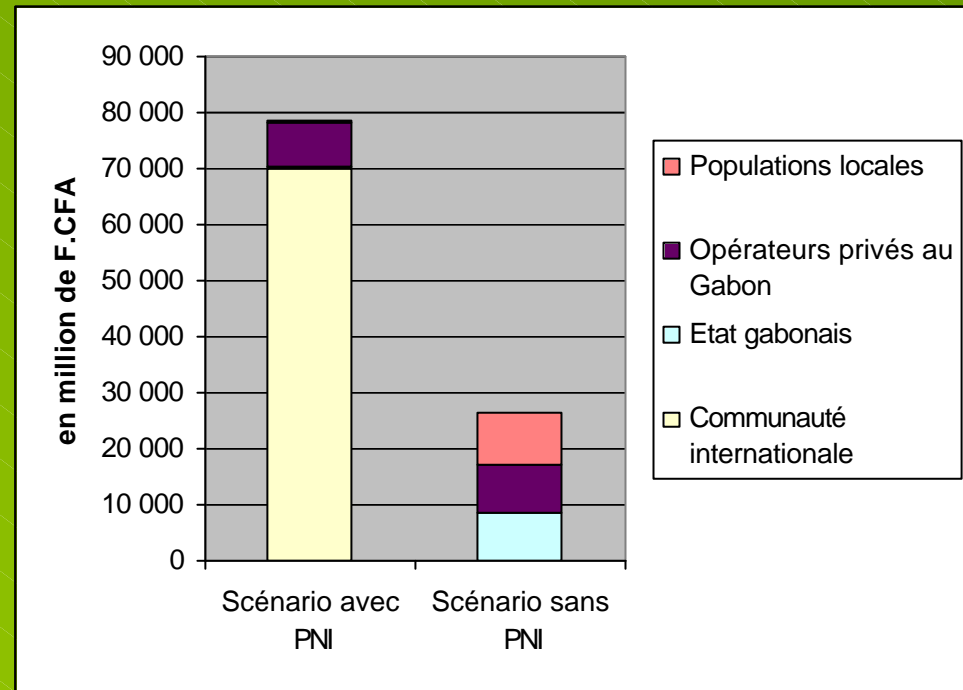


- Somme des bénéfices du scénario «sans PNI»



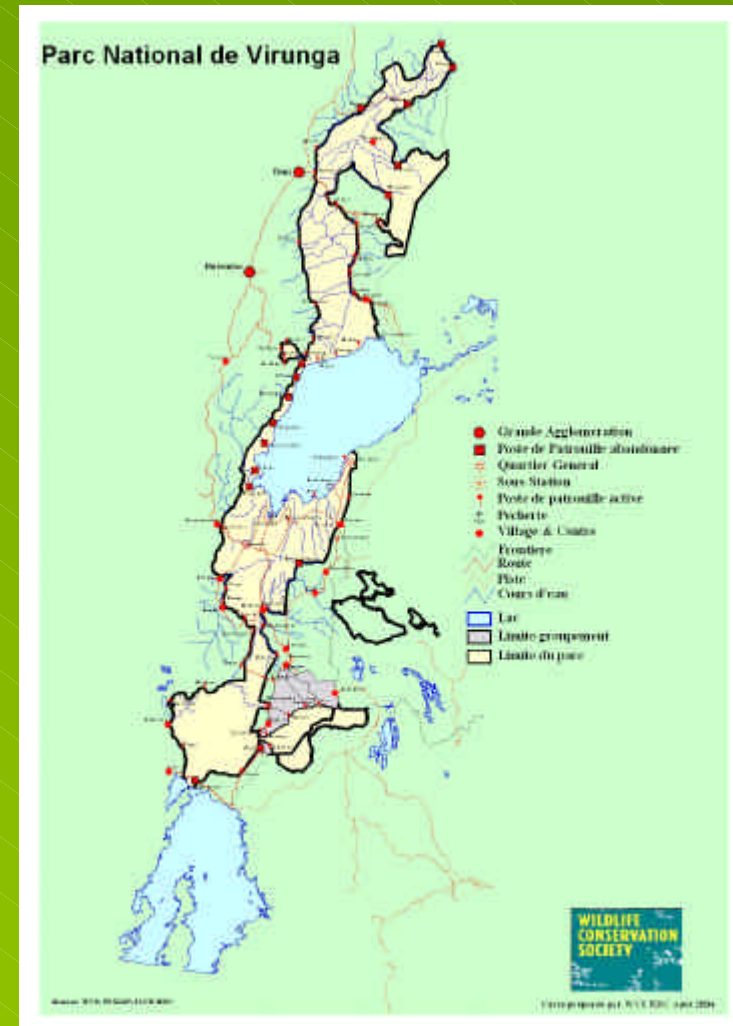
en prenant en compte la répartition des bénéficiaires

- 4 groupes d'acteurs sont les principaux bénéficiaires de l'utilisation ou de la conservation de l'espace du PNI: (1) les communautés locales, (2) les opérateurs privés au Gabon, (3) l'État gabonais, (4) la communauté internationale



2.2. Les bénéfices des Aires Protégées : le Parc National de Virunga (RDC)

- 1er parc africain (1925)
- Surface : 8 100 km²
- La plus grande diversité floristique et faunistique de RDC
- Très forte pression démographique:
 - 40 000 personnes dans le parc
 - 1,5 M personnes autour du parc
- Relance du Parc avec financements internationaux au début des années 2000



Les bénéfices et les coûts du Parc National de Virunga

- Bénéfices économiques
 - Éco-tourisme
 - Protection des bassins versants (eau potable)
 - Valeur de non-usage
- Coûts de fonctionnement **et d'opportunité**
 - Coûts d'investissement
 - Coûts récurrents
 - **Coûts d'opportunité:**
 - Braconnage
 - Agriculture itinérante
 - Extraction de bois de feu
 - Pêche

Hypothèses de calcul:

- un horizon temporel de 5 ans
- un taux d'actualisation de 10%
- une analyse économique

Bénéfices et coûts du Parc National de Virunga

<i>Bénéfices économiques</i>	<i>US\$ actualisés</i>
Tourisme	16 281 000
Protection des bassins versants	225 000
Bénéfice de non-usage	40 500 000
Bénéfice Total	57 006 000
<i>Coûts économiques</i>	
Coûts d'investissement	810 000
Coûts de fonctionnement	1 260 000
Coût total	2 070 000
<i>Valeur Actualisée Nette (Bénéfice – Coût)</i>	+ 54 936 000

Bénéfices et coûts (incluant ceux d'opportunité) du Parc National du Virunga

<i>Bénéfices économiques</i>	<i>US\$ actualisés</i>
Tourisme	16 281 000
Protection des bassins versants	225 000
Bénéfice de non-usage	40 500 000
Bénéfice Total	57 006 000
<i>Coûts économiques</i>	
Coûts d'investissement	810 000
Coûts de fonctionnement	1 260 000
Coûts d'opportunité	14 715 000
- Braconnage	non estimé
- Agriculture itinérante	8 775 000
- Extraction de bois de feu	4 590 000
- Pêche	1 350 000
Coût total	16 785 000
<i>Valeur Actualisée Nette (Bénéfice – Coût)</i>	+ 40 221 000

Bénéfices et coûts (sans valeur de non-usage) du Parc National du Virunga

<i>Bénéfices économiques</i>	<i>US\$ actualisés</i>
Tourisme	16 281 000
Protection des bassins versants	225 000
Bénéfice total	16 506 000
<i>Coûts économiques</i>	
Coûts d'investissement	810 000
Coûts de fonctionnement	1 260 000
Coûts d'opportunité	14 715 000
- Braconnage	non estimé
- Agriculture itinérante	8 775 000
- Extraction de bois de feu	4 590 000
- Pêche	1 350 000
Coût total	16 785 000
<i>Valeur Actualisée Nette (Bénéfice – Coût)</i>	<i>- 279 000</i>

2.3. Principales leçons de l'analyse économique des AP

- Des Aires Protégées qui sont économiquement rentables, surtout grâce aux fonctions écologiques qu'elles assurent
- Le principal bénéficiaire est la communauté internationale
- Des coûts d'opportunité importants supportés par les communautés
- Echec des approches fondées essentiellement sur le « command-and-control »
- Quelles compensations et quelles incitations à l'échelle locale pour conserver la biodiversité ?

3.1. Les (habituelles) incitations indirectes

1. Réduire les bénéfices tirés d'activités qui nuisent à la biodiversité

Limiter/empêcher les activités lucratives d'exploitation des ressources dans (ou à la périphérie) des AP: contrôle fréquent de l'AP, fermeture des pistes,...

2. Augmenter les bénéfices tirés d'activités alternatives à la surexploitation de la biodiversité

1. Assistance technique: élevage, intensification agricole, étude de marché,...
2. Appui aux organisations locales de développement: forêt communautaire, meilleure gestion des fonds, élaborer des projets de développement,...

3.2. Les incitations économiques directes

1. Augmenter les bénéfices liés à l'**exploitation durable** de la biodiversité

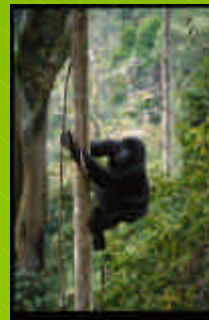
Commercialisation des PFNL, éco-tourisme, bio-prospection, chasse sportive,...

2. Augmenter les bénéfices liés à la **conservation** de la biodiversité

Compenser pour l'arrêt/diminution de la certains droits d'usage qui peuvent porter atteinte à la biodiversité (chasse, défriche-brulis, exploitation forestière,...)



chasse coutumière



conservation



Compensation pour l'abandon du droit de chasse

4.1. Un état de l'art en Afrique centrale

- Etude sur 30 AP, conduite entre mai-juillet 2008 pour le projet FORAF (MSc de Rodine Tchioffo)
 - 11 au Cameroun, 5 au Congo, 4 au Gabon, 1 Guinée Equat., 1 RCA, 8 RDC
 - 20 AP de catégorie II
- Une approche systématiquement participative (éducation environnementale, implication dans l'aménagement, plateforme de dialogue,...)
- Des emplois offerts aux populations locales (écogardes, guides, monitoring,...)
- 25/30 bénéficient d'un financement international majeur
- 16/30 mettent l'accent sur la conservation des mammifères

4.2. Les systèmes actuels d'incitations

- **Les incitations indirectes** pour la conservation de la biodiversité: 86% (26/30)
 - appui aux groupements, activités alternatives, écodéveloppement, foresterie sociale, infrastructures de base,...
- **Les incitations directes pour l'exploitation durable** de la biodiversité: 73% (22/30)
 - tourisme, chasse sportive, PFNL, artisanat, pêche durable,...
- **Les incitations directes pour la conservation de la biodiversité:** 17% (5/30)
 - compensation pour tortues marines, bonus pour dénonciation des braconniers, indemnités systématiques pour les dommages causés par la faune sauvage

5.1. Cinq conditions de mise en œuvre des incitations économiques directes

1. Y a-t-il un marché pour la biodiversité d'Afrique centrale ?
 - Fonction écologique versus valeur de non-usage
 - Qui va payer et pour quoi ?
2. Vendre des droits d'usage légitimes mais illégaux ?
 - Un moyen additionnel de faciliter l'application de la loi
 - Le difficile problème d'entités locales compétentes et crédibles
3. Quelle souplesse du système de production ?
 - Un système de production axé sur l'accès au foncier
 - Céder des droits d'usage plutôt que des droits fonciers

5.2. Cinq conditions de mise en œuvre des incitations économiques directes

4. Une rémunération suffisamment élevée

- Des changements techniques non-négligeables en milieu rural
- Rémunération > coût d'opportunité réel

5. Un instrument de lutte contre la pauvreté ?

- Un outil de gestion environnementale avant tout
- Un impact positif pour ceux qui cèdent leurs droits, mais quelle acceptation sociale ?
- Combiner avec d'autres types d'incitation qui touchent l'ensemble de la communauté

Conclusion

- Beaucoup d'obstacles pour la mise en œuvre des incitations directes en Afrique centrale:
 - peu d'initiatives autour des AP
 - quelques initiatives de conversion de concessions forestières
- Solution prometteuse pour la conservation de la biodiversité :
 - Des expériences réussies ailleurs en Afrique
 - Approche peu chère et souple (? projet)
 - Conservation de biodiversité emblématique + diminution pauvreté + accroissement des capacités locales
- Mais le contexte d'application (et les mécanismes réels) reste à préciser pour l'Afrique centrale
 - Une réflexion à approfondir et à « africaniser »
 - Des expérimentations à conduire pour avérer la pertinence de tels mécanismes